

Edito du maire

“

100 jours d'action au service de Longueil

Chères Longueillaises, chers Longueillais,

Cent jours après votre confiance, l'équipe municipale est pleinement mobilisée pour agir concrètement, être présente sur le terrain et préparer l'avenir de notre commune.

L'épisode de canicule exceptionnel a démontré notre capacité de réaction avec l'activation du Plan communal de sauvegarde, la fermeture préventive de l'école, plus de quarante visites aux personnes vulnérables et une mobilisation exemplaire des élus, des agents, des enseignants, des parents d'élèves et de nos partenaires institutionnels.

Les visites de quartier déjà organisées confirment notre volonté d'être à votre écoute afin de construire ensemble les priorités de Longueil. néanmoins, une reprogrammation de la visite du mois de septembre s'impose.

Ces premiers mois ont également permis de mettre en place une gouvernance municipale structurée, fondée sur la proximité, la responsabilité et le travail collectif avec les communes voisines, la Communauté de communes Terroir de Caux, les services de l'État et nos partenaires.

Nous préparons l'avenir autour de priorités claires : améliorer la sécurité routière et les mobilités douces, rendre nos établissements communaux pleinement accessibles et sécurisés, poursuivre l'effacement des réseaux aériens et soutenir le développement économique local en accompagnant les entrepreneurs.

Enfin, le prix de l'eau demeure un sujet majeur. Je continuerai à défendre une gestion transparente, responsable et respectueuse des intérêts des usagers tout en préservant durablement cette ressource essentielle.

Ces cent premiers jours illustrent une méthode : écouter, anticiper, dialoguer, agir et rendre compte. Avec les élus, les agents, les associations, les entrepreneurs, nos partenaires et notre jeunesse, nous poursuivrons notre engagement pour faire de Longueil une commune toujours plus attractive, solidaire et tournée vers l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Votre Maire,
Stanislas CAPELLE



“

Rétrospective événementielle

Commémoration du 8 mai



Remise des dictionnaires pour les élèves de CM2

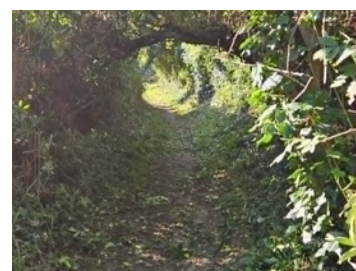
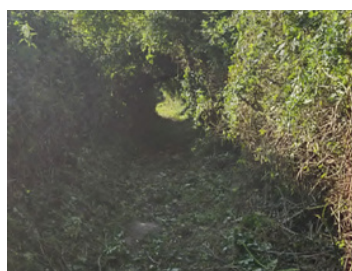


Actions citoyennes

Nettoyage du clocher de l'église par des bénévoles



Sentier de la Saône : itinéraire rétabli par une équipe d'usagers bénévoles



Visite des bâtiments communaux



Clôture des travaux Basse Saône 2050



Les réunions de quartier

Trois visites de quartiers ont été organisées et ont reçu un accueil favorable. Elles ont permis aux habitants d'exprimer leurs préoccupations, de faire part des difficultés rencontrées et de proposer des améliorations concernant leur cadre de vie. Ces échanges précieux permettent à la municipalité de mieux appréhender les réalités du terrain et d'adapter ses actions aux besoins exprimés.

Le CAUE 76, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

Le vendredi 29 mai, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir Madame Lopes, du CAUE, ainsi qu'une délégation de vingt-cinq élus venus d'autres communes. Cette visite, organisée dans le cadre du projet « Entre-Deux Rives », a permis de mettre en lumière les aménagements paysagers et les travaux de rénovation réalisés sur les bâtiments communaux, témoignant ainsi du savoir-faire, de l'engagement et de la capacité d'innovation de notre commune.

La clôture des travaux Basse-Saône 2050

Le 16 juin, Longueil a accueilli de nombreux élus et représentants de l'État à l'occasion de la clôture du projet Basse Saône 2050, marquée par la reconnexion terre-mer de la vallée. Portée par le Conservatoire du littoral et les collectivités partenaires, cette opération majeure a notamment donné lieu à une intervention du maire consacrée aux usages socio-économiques et à la mobilité.

LES BONNES PRATIQUES

Application panneau pocket

La mairie de Longueil se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile gratuite PanneauPocket.

Ce système simple et efficace prévient instantanément les citoyens par notification sur les smartphones et tablettes des alertes et des informations de la commune.

Vous pouvez nous envoyer votre adresse mail à accueil@mairiedelongueil.fr pour faire partie du listing de la mairie.



Divagation des chiens, déjections et aboiements

Les promenades de nos amis à quatre pattes peuvent parfois engendrer des désagréments, notamment par le biais de leurs déjections, tant sur les propriétés privées que sur la voie publique.

Rappel : La divagation des chiens sur la voie publique est interdite. Cette infraction est passible d'une amende de 150 €. Il en est de même pour les aboiements excessifs.



Nids de frelons asiatiques

La participation du Département est de 30% plafonnée à 30 €, celle de la commune équivalente à 50% du reste à charge plafonnée à 25 €.

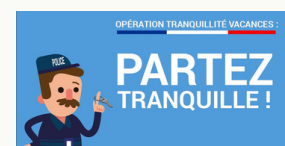
Attention : pour bénéficier de ce remboursement, vous devez impérativement déclarer le nid en mairie avant toute intervention. Aucun remboursement ne pourra avoir lieu si la démarche n'a pas été validée au préalable par nos services.



Opérations tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer à proximité. Vous serez prévenue en cas d'anomalie (cambriolages, tentatives d'effraction...)

Pour bénéficier de ce service gratuit, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie d'Offranville au moins 1 jour avant votre départ, muni du formulaire officiel en ligne sur service-public.fr



Qualité de vie à Longueil

Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit (article 84 du règlement sanitaire départemental).

Les activités bruyantes (bricolage, tonte des pelouses...) sont encadrées par un arrêté préfectoral qui précise les horaires durant lesquels elles sont autorisées :

- Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et 14h30 à 20h ;
- Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Dimanches et jours fériés : de 10 à 12h.



SECRÉTARIAT D'ÉTÉ

Astreintes en cas d'urgence :

- Du 03 au 09 août : 06 37 40 63 55
- Du 10 au 15 août : 06 68 02 48 43
- Du 17 au 23 août : 06 61 62 22 23
- Du 24 au 30 août : 06 87 34 15 46

Permanences du secrétariat:

- Juillet : Mardi 17h00-19h00 et Vendredi 09h00-11h30
- Août : Mardi 4, mardi 11, Mardi 18, Mardi 25 août : 17h30-19h00
- Vendredi 28 août de 09h00-11h30

L'AGENDA MUNICIPAL

30/08/2026 de 08h00 à 19h00 : Vide maison dans tout le village

01/09/2026 : Rentrée scolaire

19/09/2026 à 18h00 : Réunion de quartier rue du Buisson d'Anval, rue David Asseline, Chemin des ruelles à Démottais, Chemin des Forrières du Midi

17/10/2026 à 09h00 : Réunion de quartier cité Dorien, route de Dieppe, rue Olivier de Longueil, rue des Ormes

21/11/2026 à 09h00 : rue de l'église, chemin de l'église, rue de la Cauchie, chemin du château Nobel, chemin des Blancs Minéraux

12/12/2026 à 09h00 : rue Fayette, rue de la Pescherie, Cavée des forges

REUNION D'INFORMATION - COMITE DES FÊTES

La commune souhaite relancer le Comité des Fêtes et recherche des personnes motivées pour participer à cette nouvelle dynamique.

Vous êtes intéressé(e) pour donner un peu de votre temps, proposer des idées ou contribuer à l'organisation des animations de la commune ?

Nous vous invitons à une réunion d'information qui se tiendra :



Samedi 29 août à 10h00 à la charreterie

Cette rencontre est ouverte à toutes les personnes intéressées. Venez nombreux pour échanger, partager vos idées et participer à la relance du Comité des Fêtes !